



Mgr Guy de Kerimel

Confiance, responsabilité, liberté

Parole aux Églises - 10 juin 2020

La peur déjà bien présente dans nos sociétés a gagné du terrain avec la pandémie. Si elle est naturelle face au mal et à la perspective de la mort, elle ne peut cependant jamais devenir la règle de conduite d'un être libre. Lorsqu'elle refuse tout risque et conduit à renoncer aux libertés fondamentales, elle devient dangereuse. La peur déresponsabilise : elle précipite les citoyens sous l'abri de l'État Providence ; elle attend tout de l'État, prête à l'accuser s'il ne répond pas à ses attentes. La peur enfante l'État Providence qui lui-même alimente la peur. C'est ainsi qu'en temps de crise, l'État, pour ne pas prendre de risque, renonce à responsabiliser les corps intermédiaires et prend des mesures toujours plus contrai-

gnantes de protection, de surprotection, pour éviter d'être accusé de négligence. La communication officielle, relayée comme une puissante caisse de résonance par les médias, devient anxiogène.

La peur est toujours mauvaise conseillère et conduit à l'esclavage. Il faut toujours lutter pour ne pas se laisser enfermer par elle, sans pour autant tomber dans la présomption ou l'insouciance. Les dangers doivent être repérés et évalués le plus tôt possible, pour les éviter ou les affronter avec succès en assumant les risques nécessaires. La peur du risque finit par étouffer la vie et rend incapable de penser l'avenir ; elle a de graves conséquences sur le plan social, économique et dans la vie de chacun : violence, dépression, suicide...

La confiance est nécessaire à la vie. Elle est la condition d'exercice de la liberté. Pour grandir soi-même en liberté et pour faire grandir la liberté d'autrui, l'exercice de la confiance est indispensable. Elle seule permet de construire une société fraternelle et d'envisager l'avenir. La confiance est toujours un risque ; elle s'éprouve ; elle se donne avec discernement ; elle responsabilise, non pas d'abord au sens juridique, mais au sens moral, vertueux. La confiance délègue, elle favorise les corps intermédiaires, elle suscite les collaborations. Une personne à qui l'on fait confiance se sent valorisée et, si elle est droite, elle fera tout pour prouver qu'on a eu raison de lui faire confiance ; elle assume la responsabilité confiée et déploie ainsi sa liberté.

La liberté n'est pas l'autorisation attendue du pouvoir pour satisfaire ses propres désirs : cette liberté-là est en même temps servile et transgressive. La vraie liberté est engagement pour le bien ; elle est l'exercice de la responsabilité personnelle, le déploiement de ses propres capacités au service du bien de tous. La vraie liberté s'enracine dans la confiance et la responsabilité, ordonnées au bien commun.

† Guy de Kerimel
évêque de Grenoble-Vienne